

13.03.2013 – 14:46 Uhr

On pénalise des jeunes bien intégrés !

Bern (ots) -

Travail.Suisse, l'organisation faitière indépendante des travailleurs et travailleuses est très déçue des durcissements que le Conseil national a introduit dans la révision de la loi sur la nationalité. Un très mauvais signal est donné en particulier envers les jeunes étrangers pourtant bien intégrés et les étrangers des pays tiers.

La suppression des années qui comptent double pour les jeunes et la non prise en considération de celles passées au titre de l'admission provisoire pour la durée de séjour exigée sont contreproductives sur le plan de la société et de l'économie. Il y aura plus de jeunes, pourtant bien intégrés, qui se sentiront marginalisés, voir rejetés et aussi plus de personnes qui continueront à résider en Suisse sans pouvoir subvenir à leurs besoins car privés pratiquement de travail. Alors qu'en raison de l'évolution démographique, une pénurie toujours plus marquée de personnel se profile à l'horizon, les durcissements prévus vont à rebours du bon sens. Il est regrettable que le centre de l'échiquier politique se soit laissé entraîner dans cette direction, des considérations purement politiques primant sur l'intérêt général.

L'exigence d'un permis C est aussi regrettable car elle pénalisera très fortement les étrangers des pays tiers pour l'accès à la nationalité suisse.

Travail.Suisse interviendra auprès du Conseil des Etats pour parvenir à une révision de la loi sur la nationalité la moins dommageable possible à la société et à l'économie.

Contact:

Denis Torche, responsable du dossier politique de migration, Tél 031
370 21 11 ou 079 846 35 19

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100734523> abgerufen werden.